

ÉTUDE DE PROGRAMMATION SUR L'ESPACE JULES FERRY, PRADES-LE-LEZ

ATELIER N°3: REDÉFINIR LA PLACE DU PIÉTON ET DE LA VOITURE
17 FÉVRIER 2023



SOMMAIRE

1/ MÉTHODOLOGIE DE PROJET

03

- 1.1/ Rappel des objectifs de la mission
- 1.2/ Identification des projets à venir
- 1.3/ Processus de construction du projet
- 1.4/ Intentions de projet
- 1.5/ Le plan programmatique

2/ REDÉFINIR LA PLACE DU PIÉTON

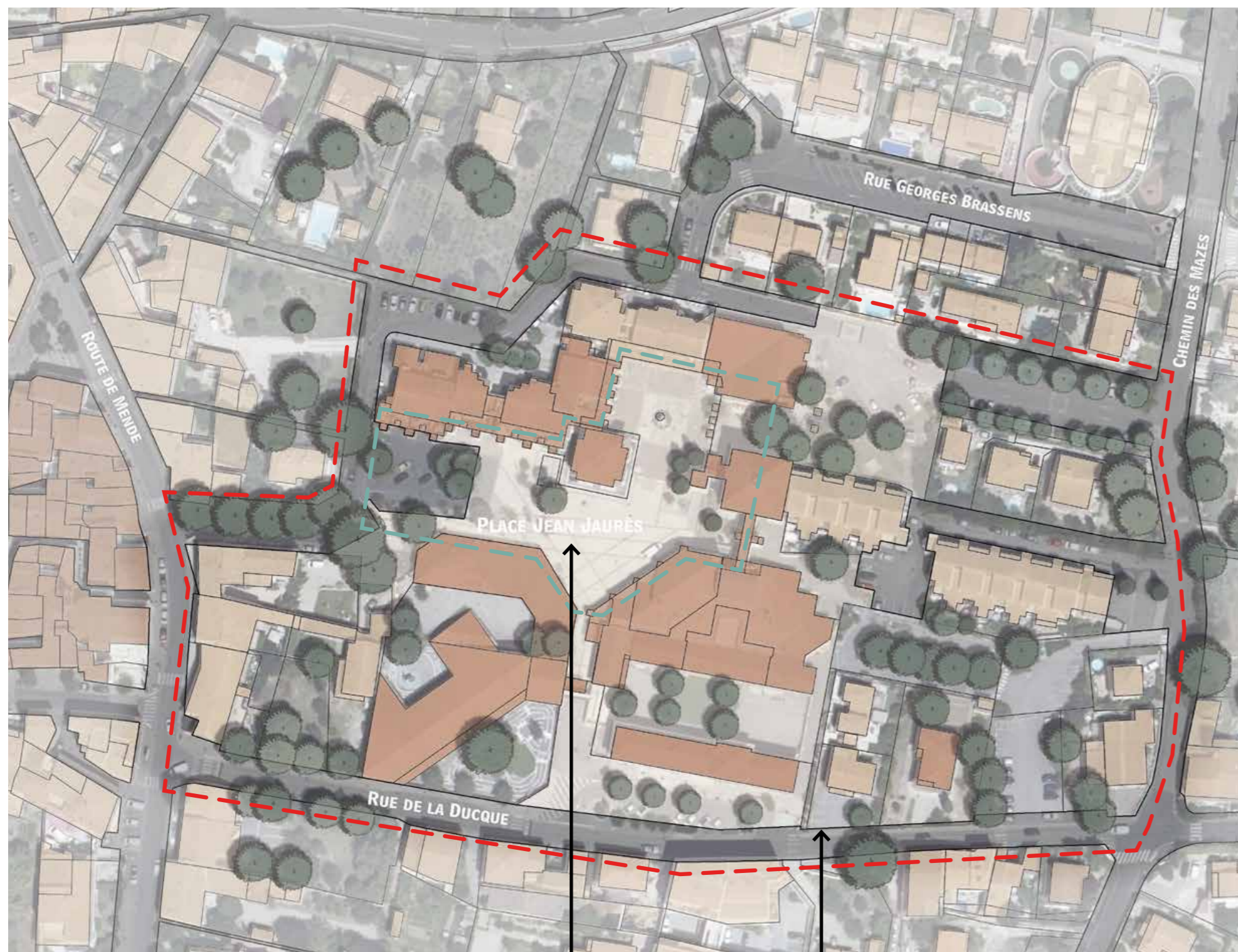
11

- 2.1/ Les stationnements existants
- 2.2/ Les stationnements repensés
- 2.3/ Destination des stationnements aux abords de la place Jean Jaurès
- 2.4/ Bilan des stationnements aux abords de la place Jean Jaurès
- 2.5/ Stationnement place Jean Jaurès - 4 solutions
- 2.6/ Le parking des Mélias
- 2.7/ Les parking Jacques Brel
- 2.8/ Les stationnements rue Jean Jaurès - résidents
- 2.9/ Le dépose minute des écoles

1/ MÉTHODOLOGIE DE PROJET

1/ MÉTHODOLOGIE DE PROJET

1.1/ RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION



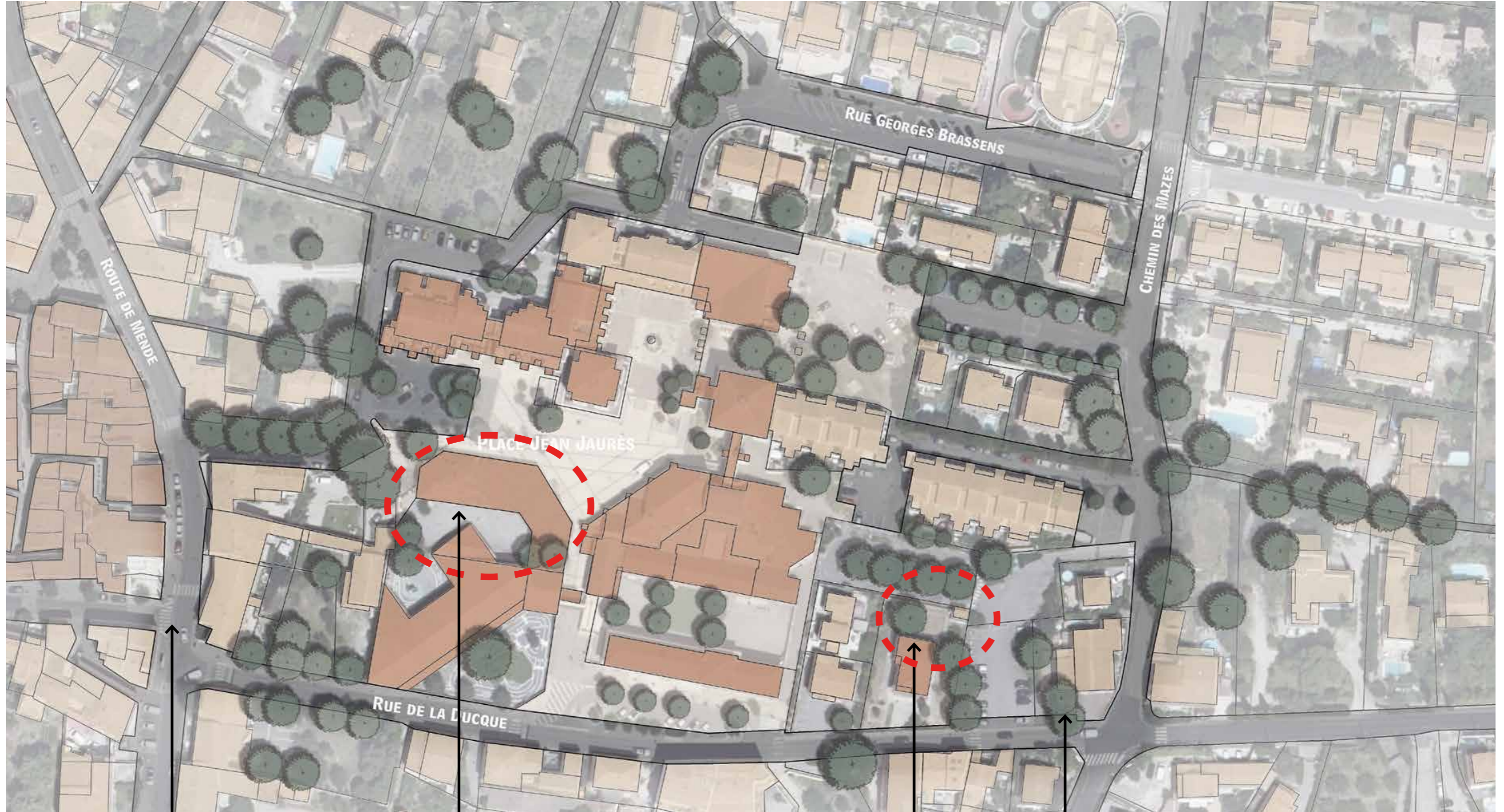
Périmètre initial, autour de la place Jean Jaurès et du jardin de la fontaine

Périmètre d'étude élargi à l'îlot

- Une réflexion sur la requalification de la place Jean Jaurès et de la place de la Fontaine
 - Réflexion élargie sur l'ensemble de l'îlot afin de définir un projet global qui réponde à l'ensemble des enjeux du site
 - Appropriation de l'espace public et diversification des usages
 - Développement de l'activité commerciale
 - Amélioration des services publics, apaisement du centre-ville et gestion du stationnement
 - Amélioration des relations avec le reste du village
 - Intégration des projets en cours et à l'étude
 - Reconstruction de l'école maternelle
 - Construction du relais petite enfance
 - Aménagements apaisés autour de l'école
 - Apaisement de la circulation sur la RM
 - Ramassage scolaire
- > Nécessité d'agrandir le périmètre de réflexion et de mettre en place un processus de concertation pour élaborer le projet

1/ MÉTHODOLOGIE DE PROJET

1.2/ IDENTIFICATION DES PROJETS À VENIR



Réflexion sur le centre ancien avec conseil citoyen

Projet de l'école pour la rentrée 2026

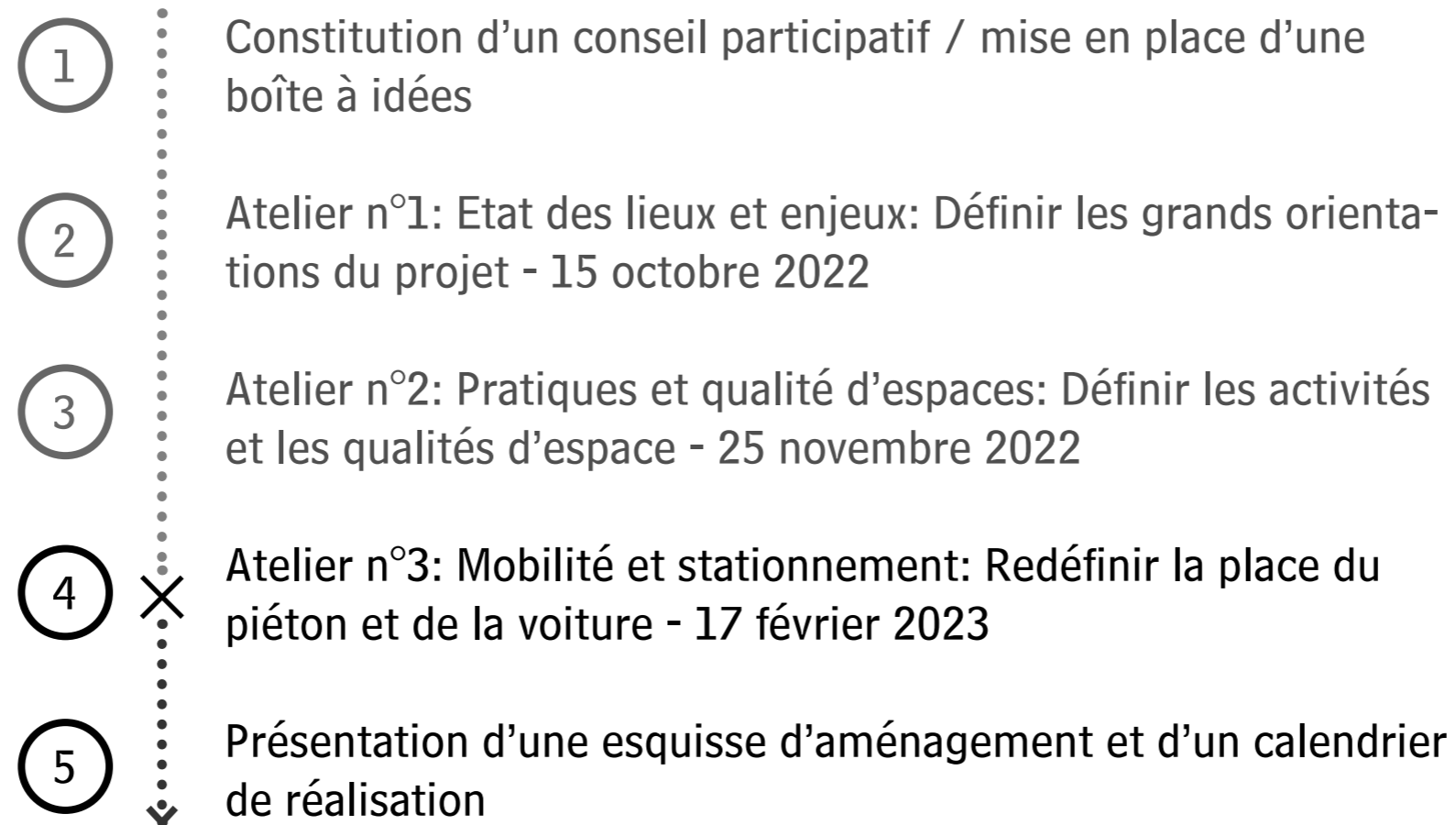
Projet du Relais petite enfance pour 2024

Réflexion sur le chemin des écoliers avec conseil citoyen

1/ MÉTHODOLOGIE DE PROJET

1.3/ PROCESSUS DE CONSTRUCTION DU PROJET

DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION



LES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunions de concertations avec :

- les habitants, sous forme d'un conseil participatif (aménagement des places, aménagements apaisés autour des écoles, apaisement de la circulation sur RM, etc.)
- les commerçants,
- les associations,
- les enseignants,
- les parents d'élèves,
- etc.

Réunions de travail avec

- les élus,
- les techniciens de la mairie,
- Montpellier Méditerranée Métropole,
- les partenaires concernés (ex: ACM)

1

Affirmer le statut de centre-ville vivant

- Renforcer l'attractivité commerciale par l'espace public
- Améliorer l'accueil d'évènements festifs
- Diversifier les usages sur la place en relation avec les écoles et en préservant du bruit les résidents

2

Apaiser la circulation dans et autour de l'îlot

- Repenser la place de la voiture par rapport aux écoles
- Clarifier le fonctionnement des stationnements
- Redéfinir la place piétonne pour les besoins actuels
- Améliorer les liaisons piétonnes entre parkings et places

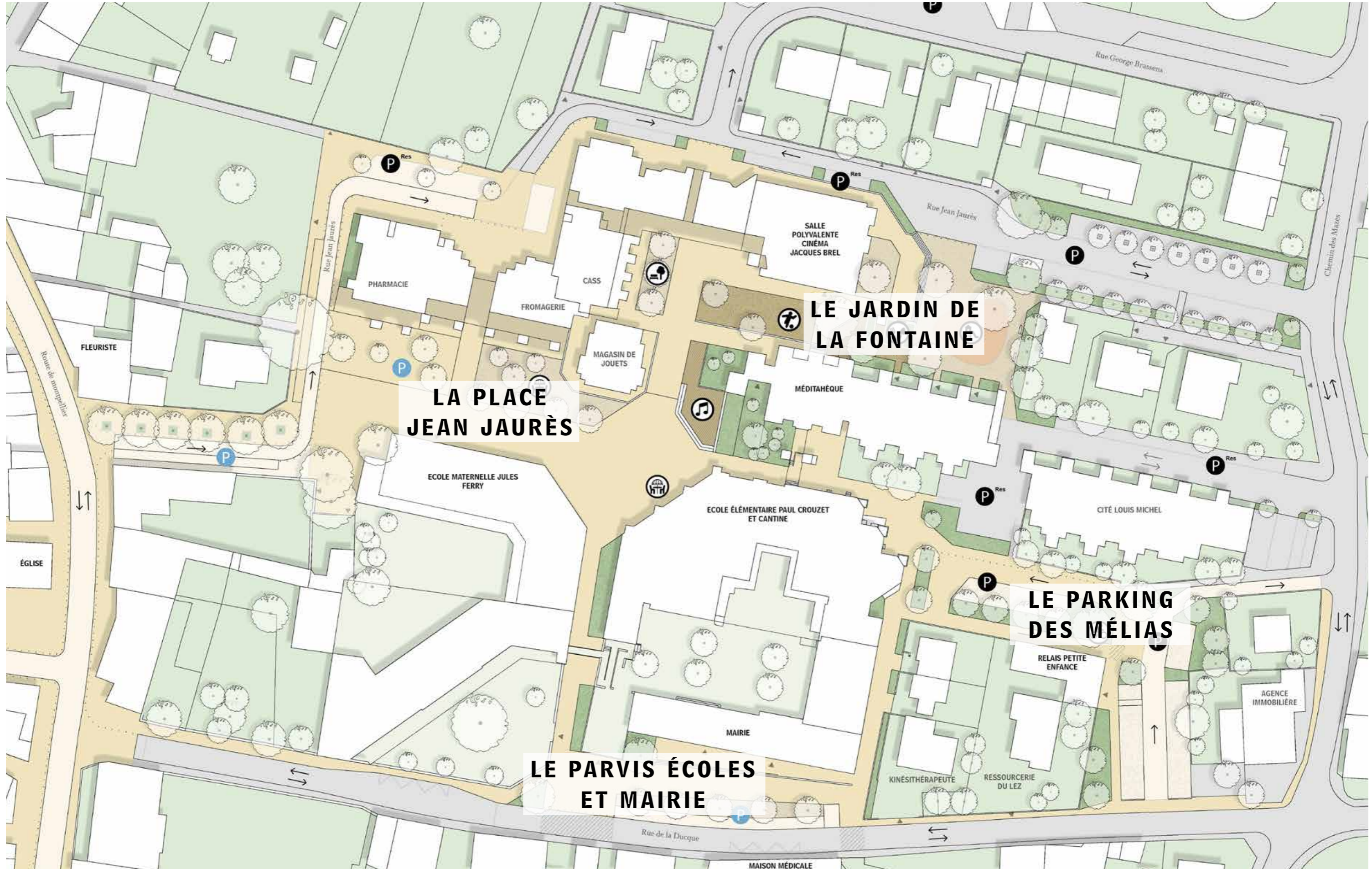
3

Améliorer le confort de l'espace public et la végétalisation

- Améliorer l'accessibilité et la qualité de l'espace public
- Végétaliser les places et désimperméabiliser les sols

1/ MÉTHODOLOGIE DE PROJET

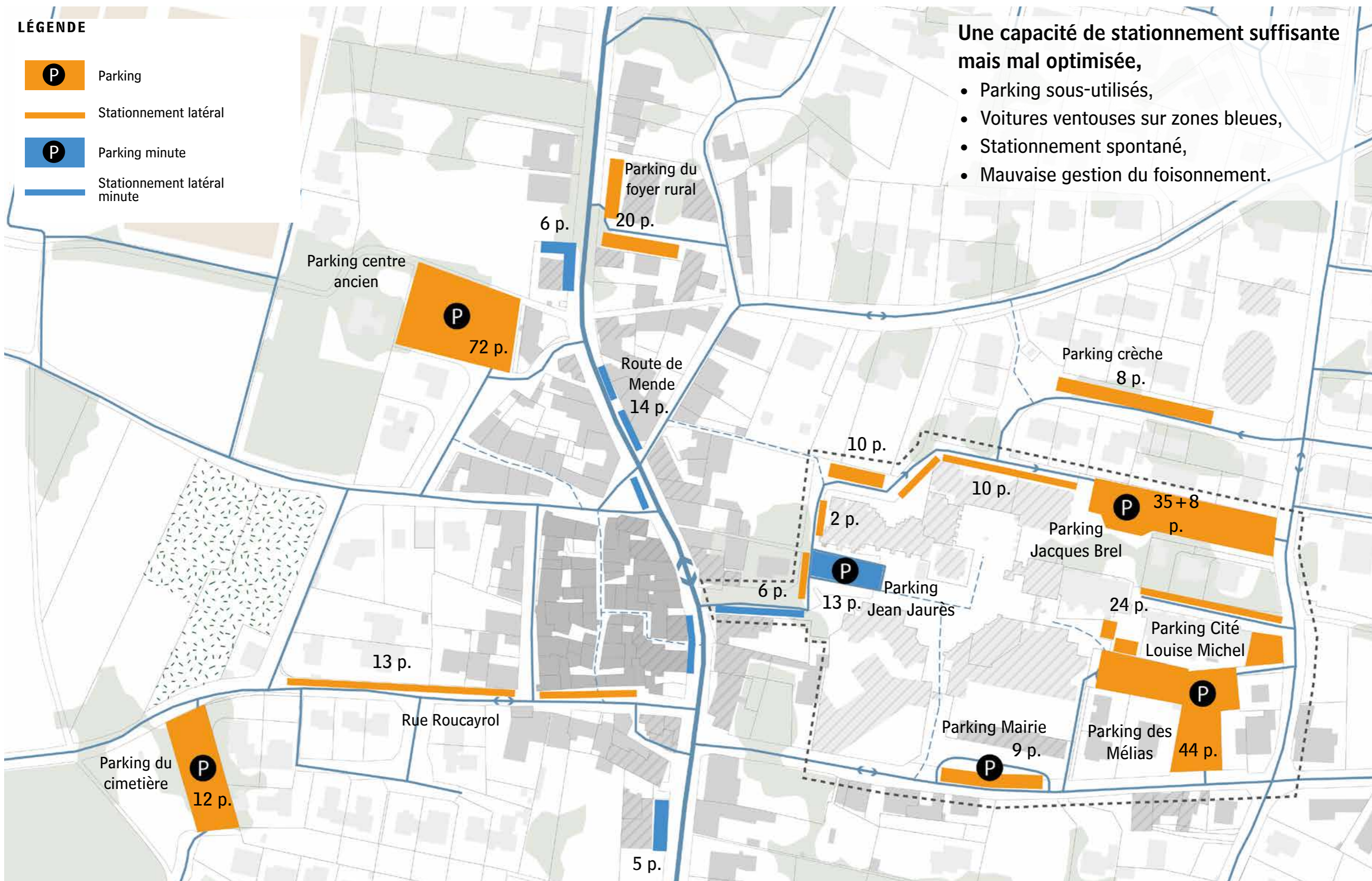
1.5/ LE PLAN PROGRAMMATIQUE



2/ REDÉFINIR LA PLACE DU PIÉTON ET DE LA VOITURE

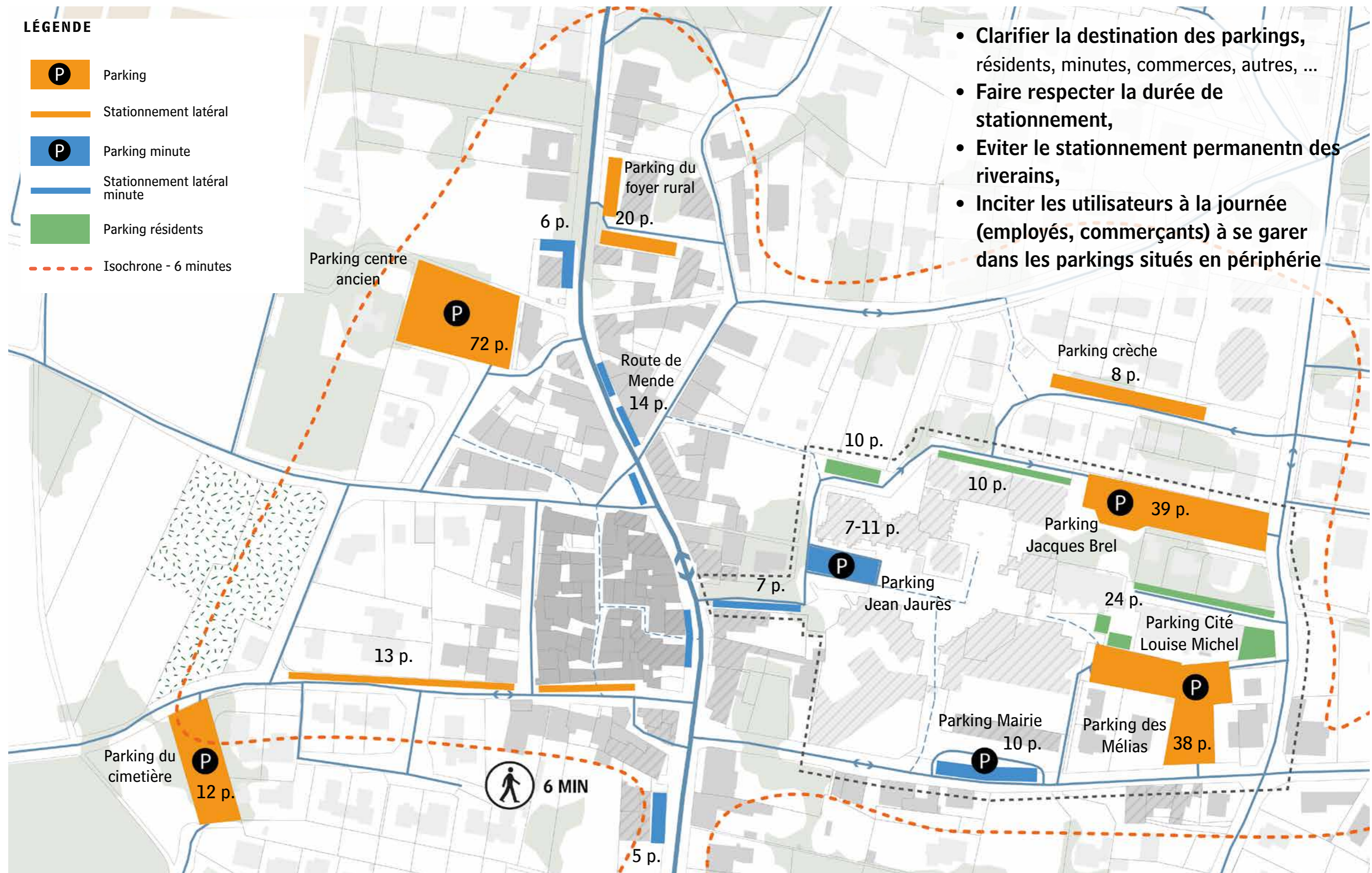
2/ RÉDÉFINIR LA PLACE DU PIÉTON ET DE LA VOITURE

2.1/ LES STATIONNEMENTS EXISTANTS



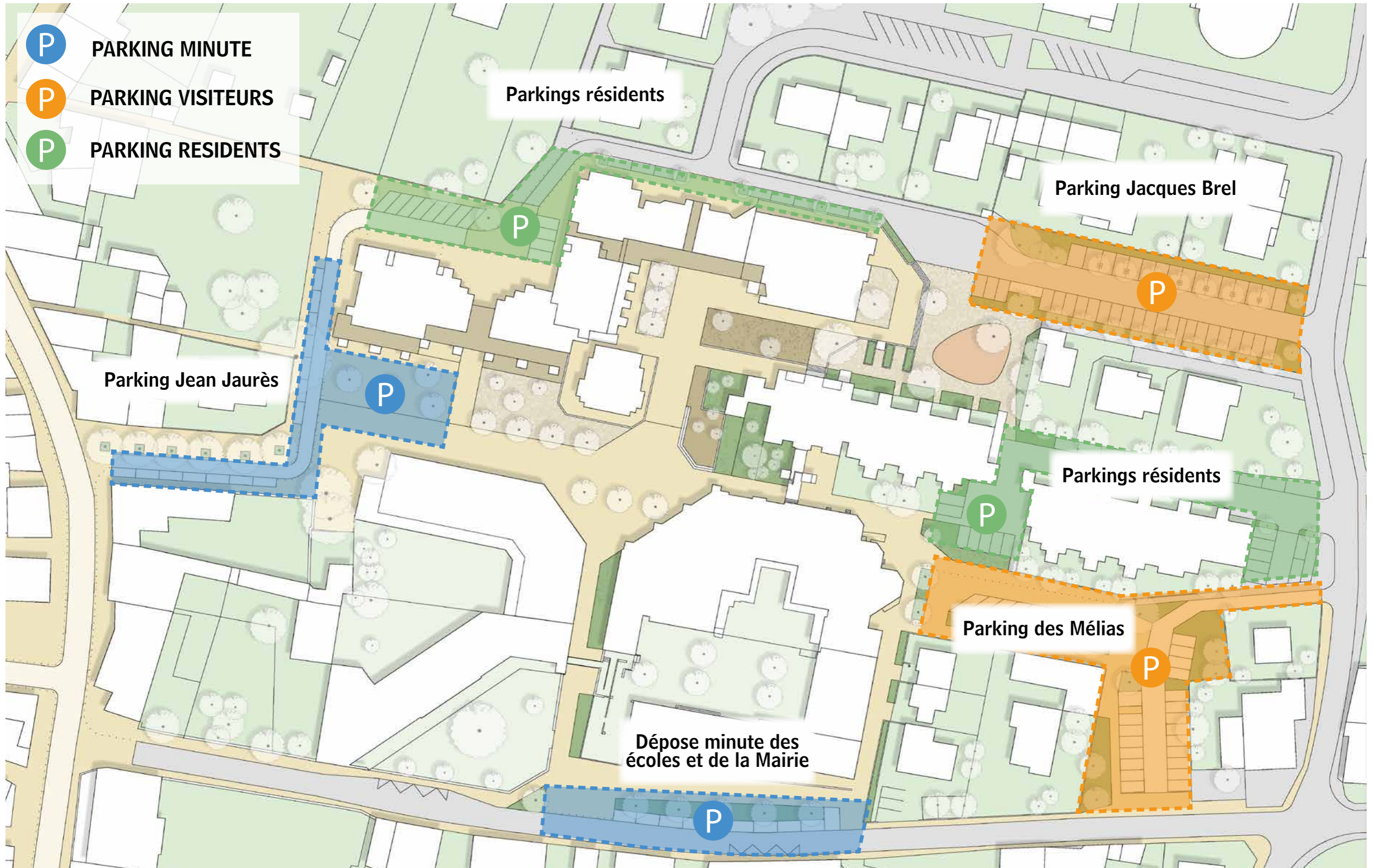
2/ RÉDÉFINIR LA PLACE DU PIÉTON ET DE LA VOITURE

2.2/ LES STATIONNEMENTS REPENSÉS



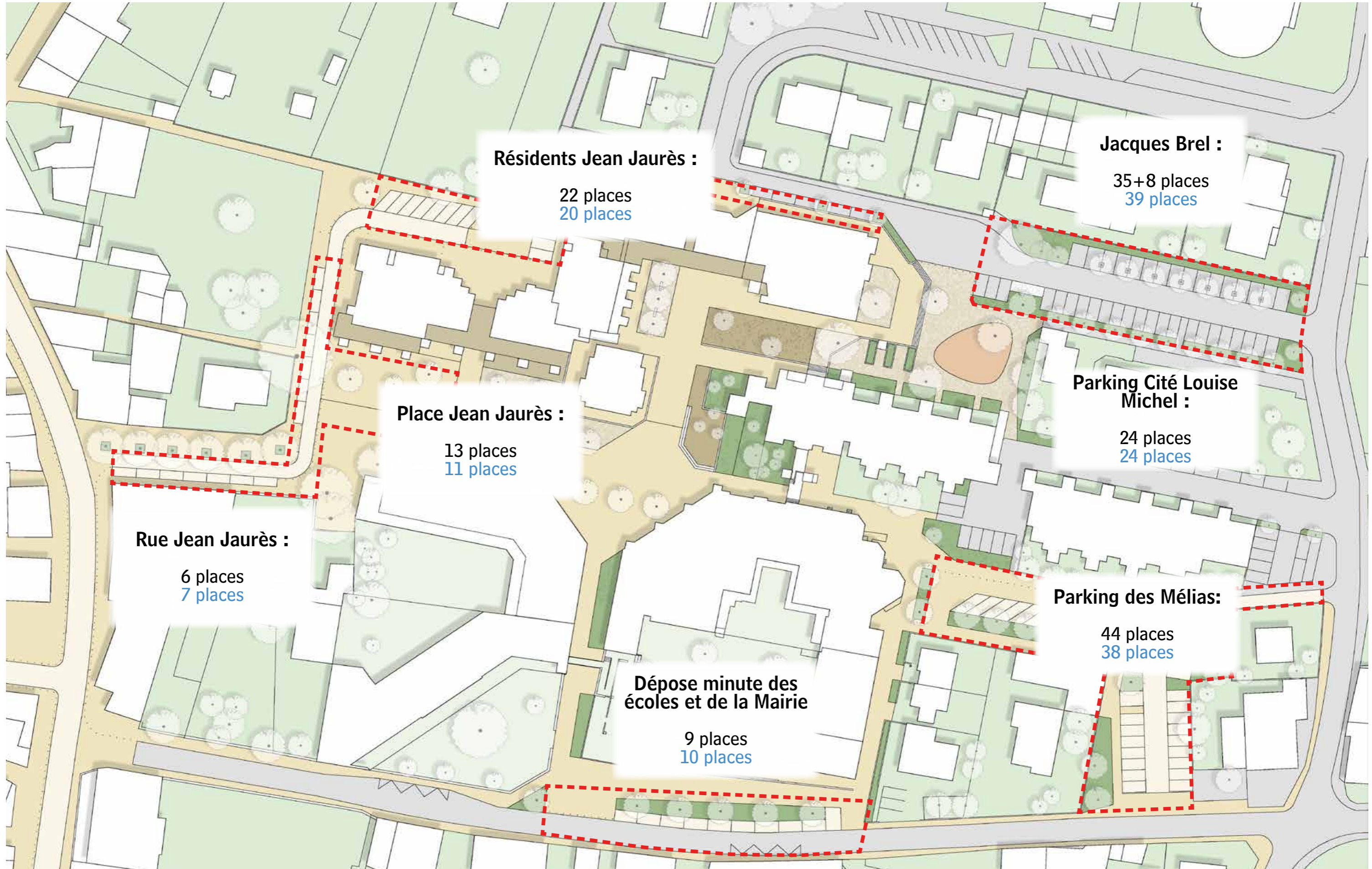
2/ RÉDÉFINIR LA PLACE DU PIÉTON ET DE LA VOITURE

2.3/ DESTINATION DES STATIONNEMENTS



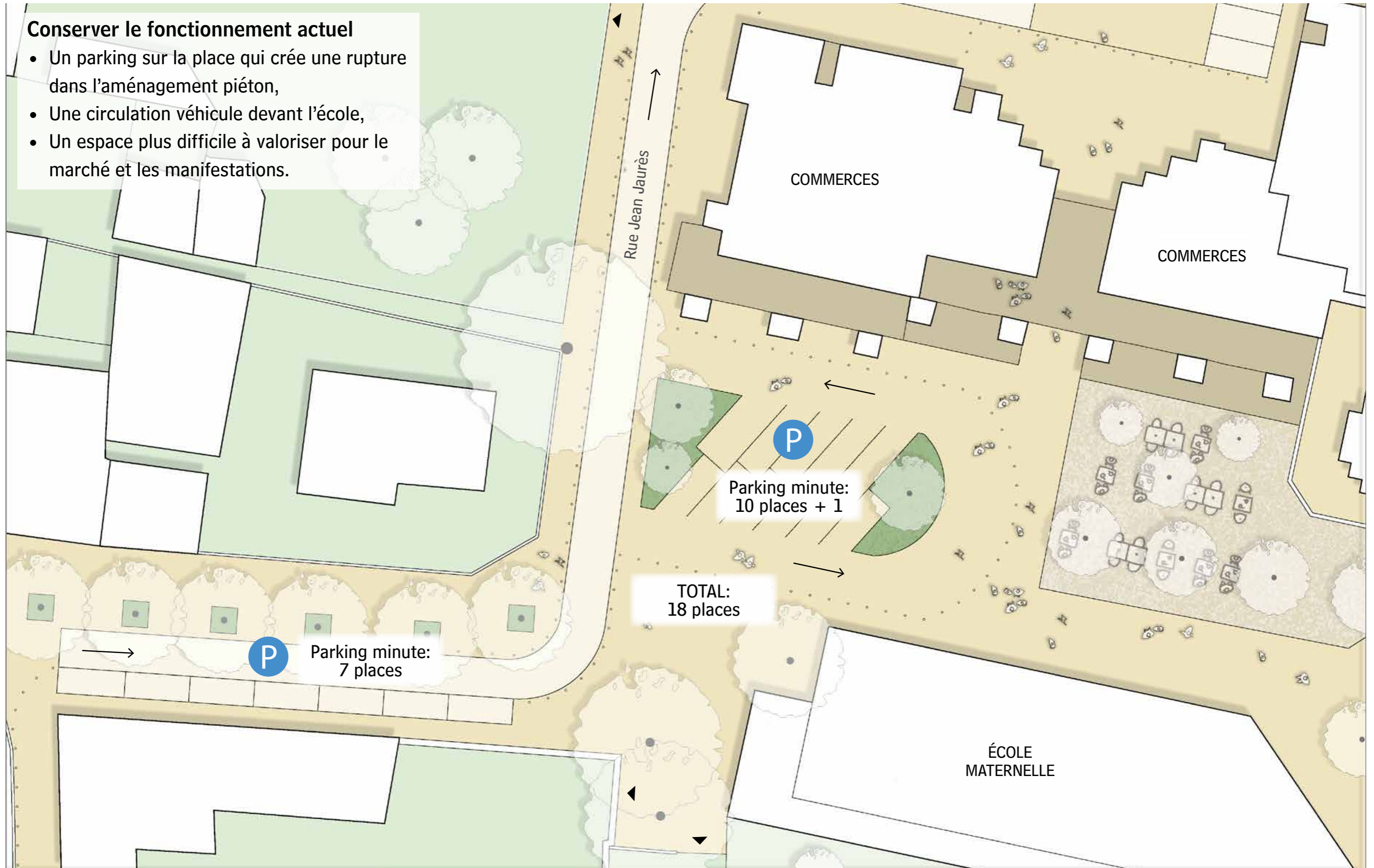
2/ RÉDÉFINIR LA PLACE DU PIÉTON ET DE LA VOITURE

2.4/ BILAN DU STATIONNEMENT AUX ABORDS DE LA PLACE JEAN JAURÈS



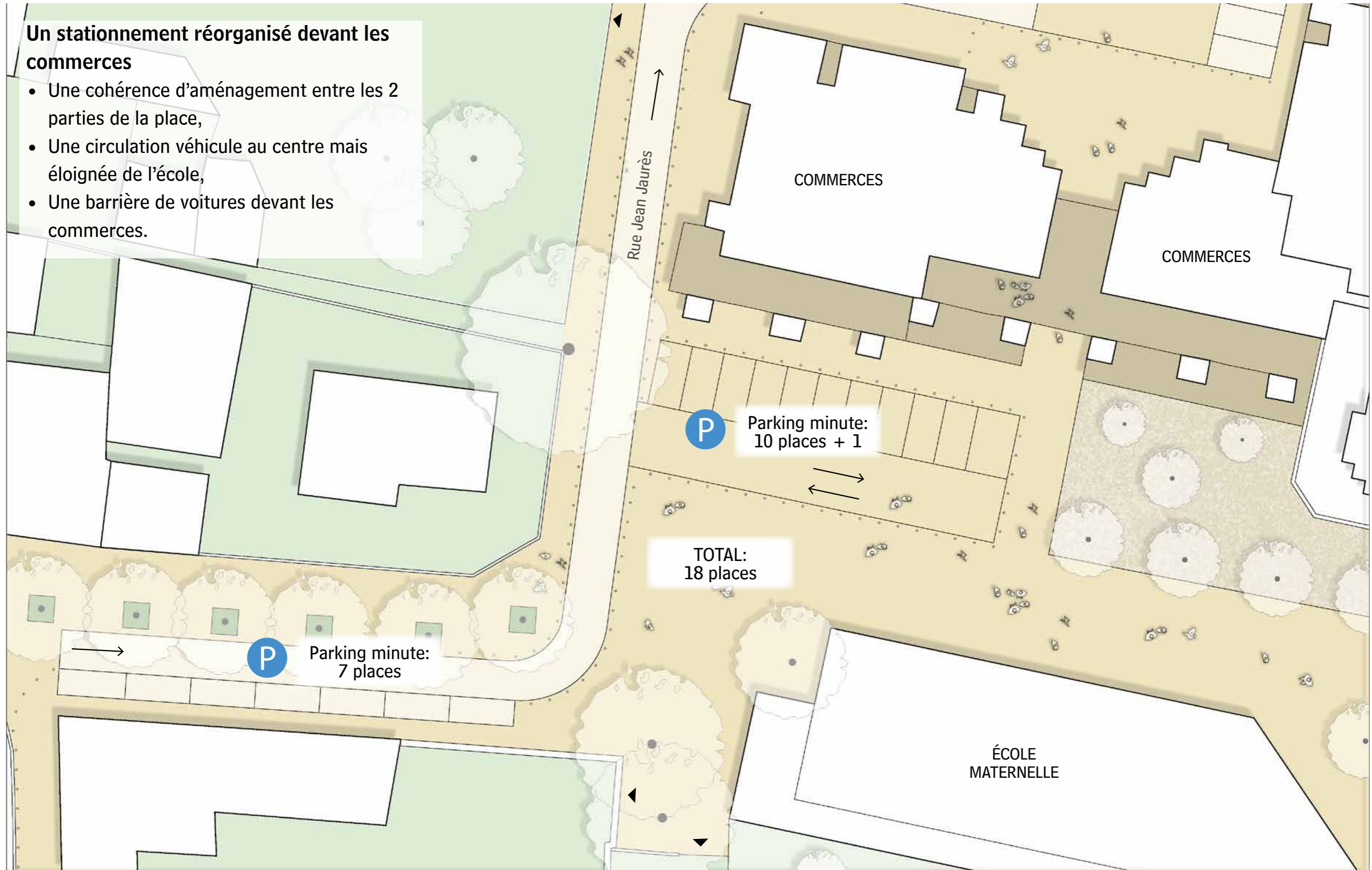
Conserver le fonctionnement actuel

- Un parking sur la place qui crée une rupture dans l'aménagement piéton,
- Une circulation véhicule devant l'école,
- Un espace plus difficile à valoriser pour le marché et les manifestations.



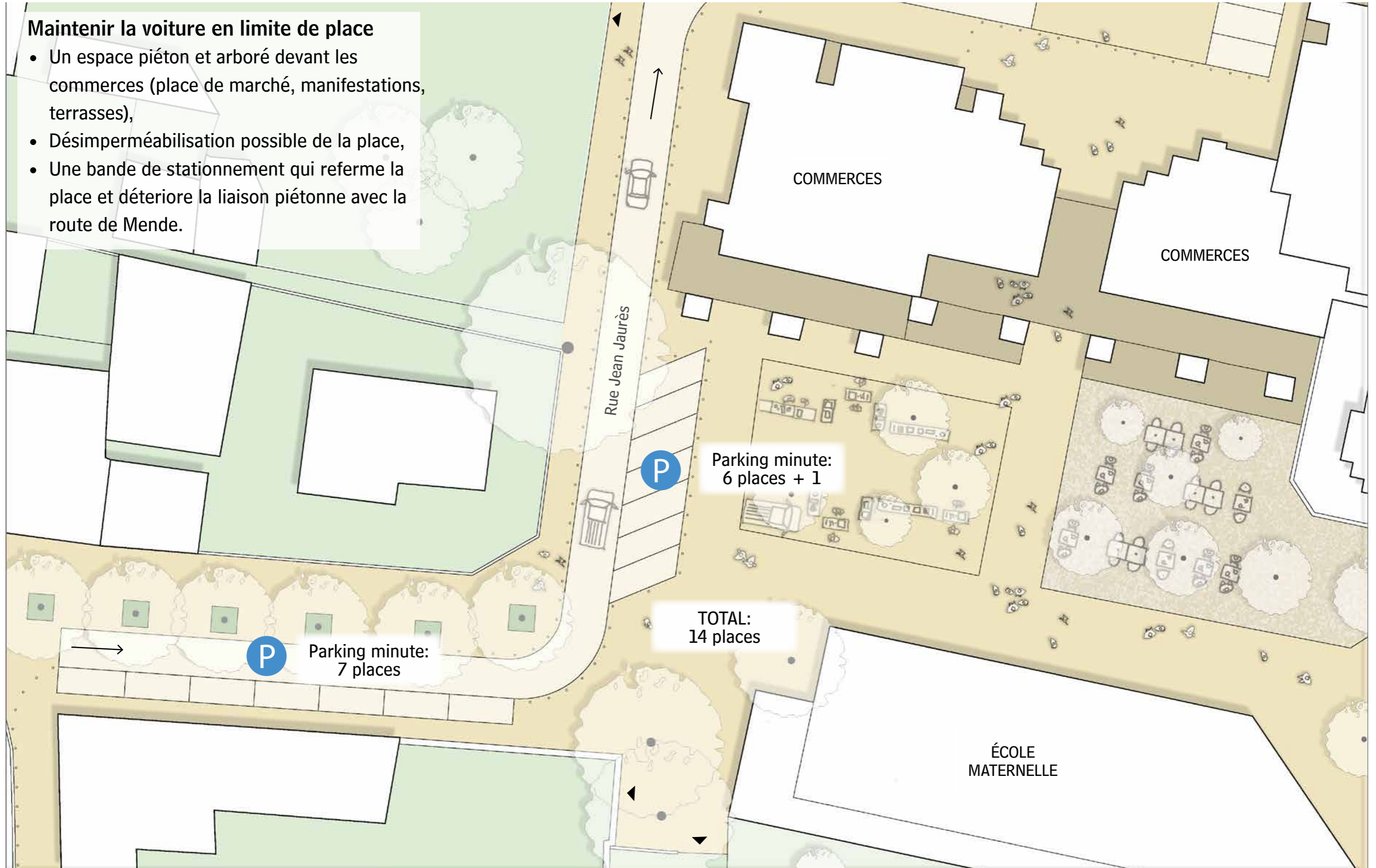
Un stationnement réorganisé devant les commerces

- Une cohérence d'aménagement entre les 2 parties de la place,
- Une circulation véhicule au centre mais éloignée de l'école,
- Une barrière de voitures devant les commerces.



Maintenir la voiture en limite de place

- Un espace piéton et arboré devant les commerces (place de marché, manifestations, terrasses),
- Désimperméabilisation possible de la place,
- Une bande de stationnement qui referme la place et dégrade la liaison piétonne avec la route de Mende.



Libérer la place de la voiture

- Une place réunifiée et entièrement piétonne,
- Un espace piéton et arboré devant les commerces (marché, manifestations, terrasses),
- Liaison piétonne désencombrée de la route de Mende,
- Pas de véhicule devant l'école,
- Désimperméabilisation possible de la place.

Parking minute:
7 places



Rue Jean Jaurès

COMMERCES

COMMERCES

TOTAL:
14 places

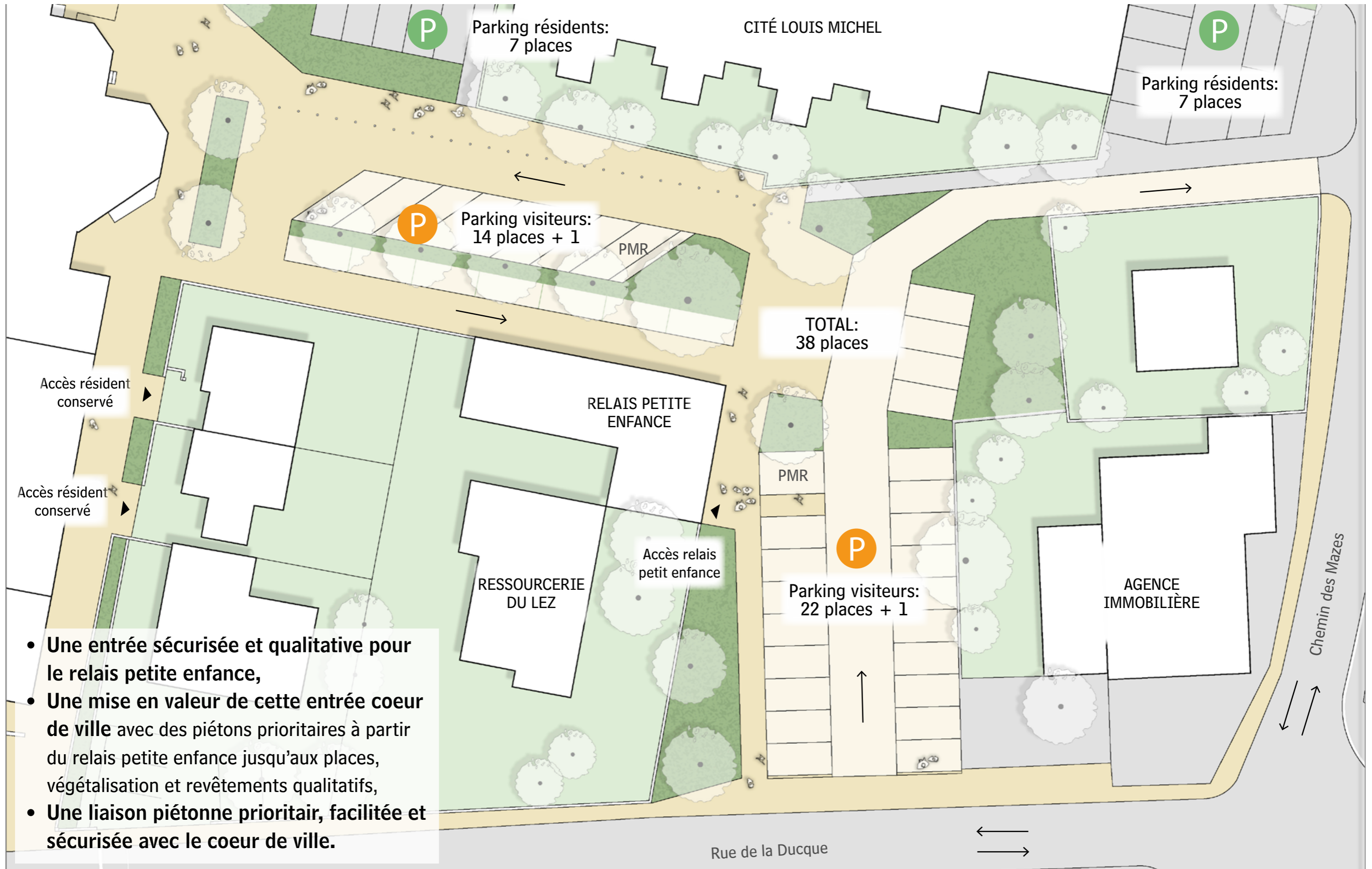


Parking minute:
7 places

ÉCOLE
MATERNELLE

2/ RÉDÉFINIR LA PLACE DU PIÉTON ET DE LA VOITURE

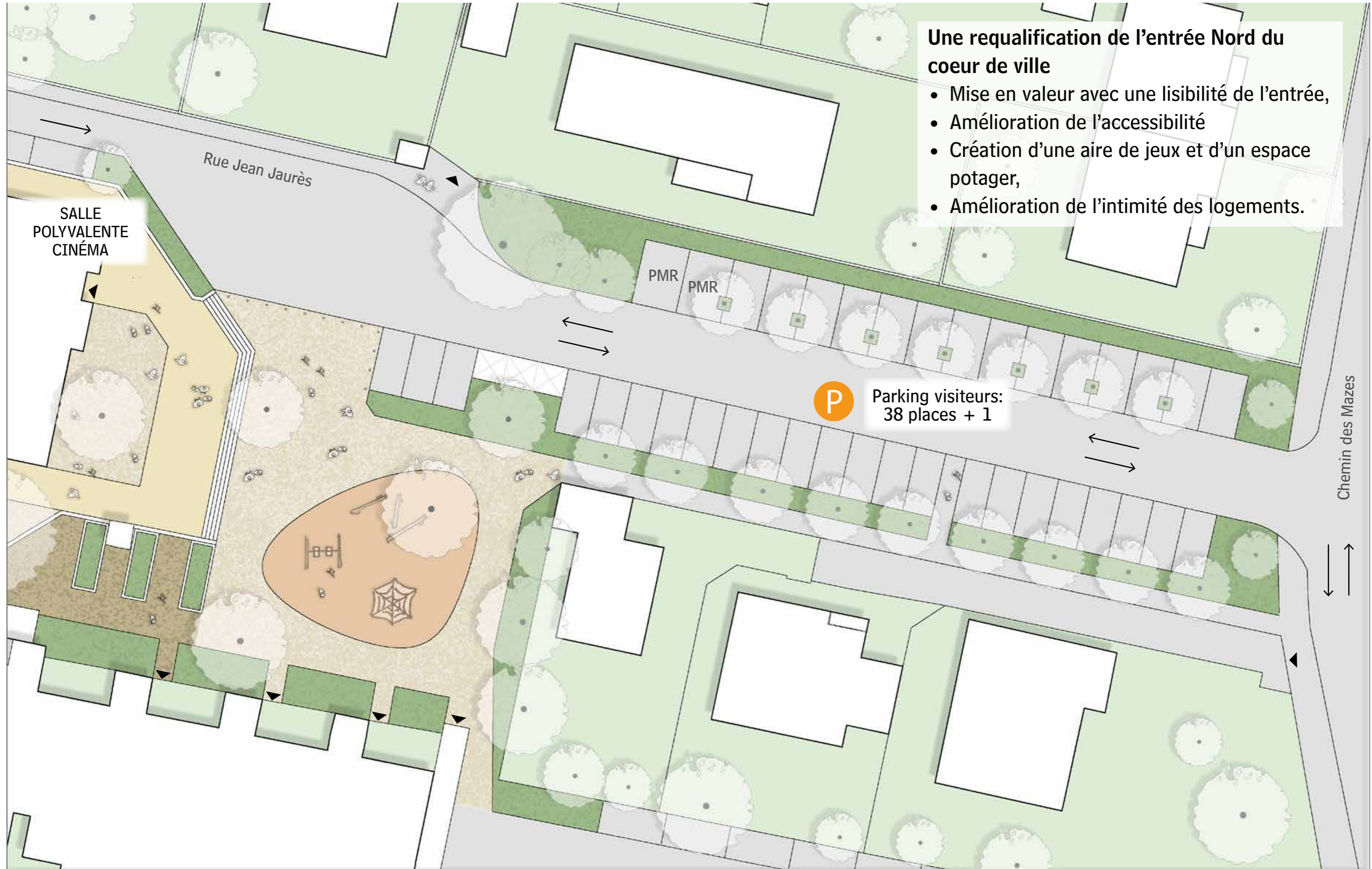
2.6/ PARKING DES MÉLIAS



- Une entrée sécurisée et qualitative pour le relais petite enfance,
- Une mise en valeur de cette entrée coeur de ville avec des piétons prioritaires à partir du relais petite enfance jusqu'aux places, végétalisation et revêtements qualitatifs,
- Une liaison piétonne prioritaire, facilitée et sécurisée avec le coeur de ville.

2/ RÉDÉFINIR LA PLACE DU PIÉTON ET DE LA VOITURE

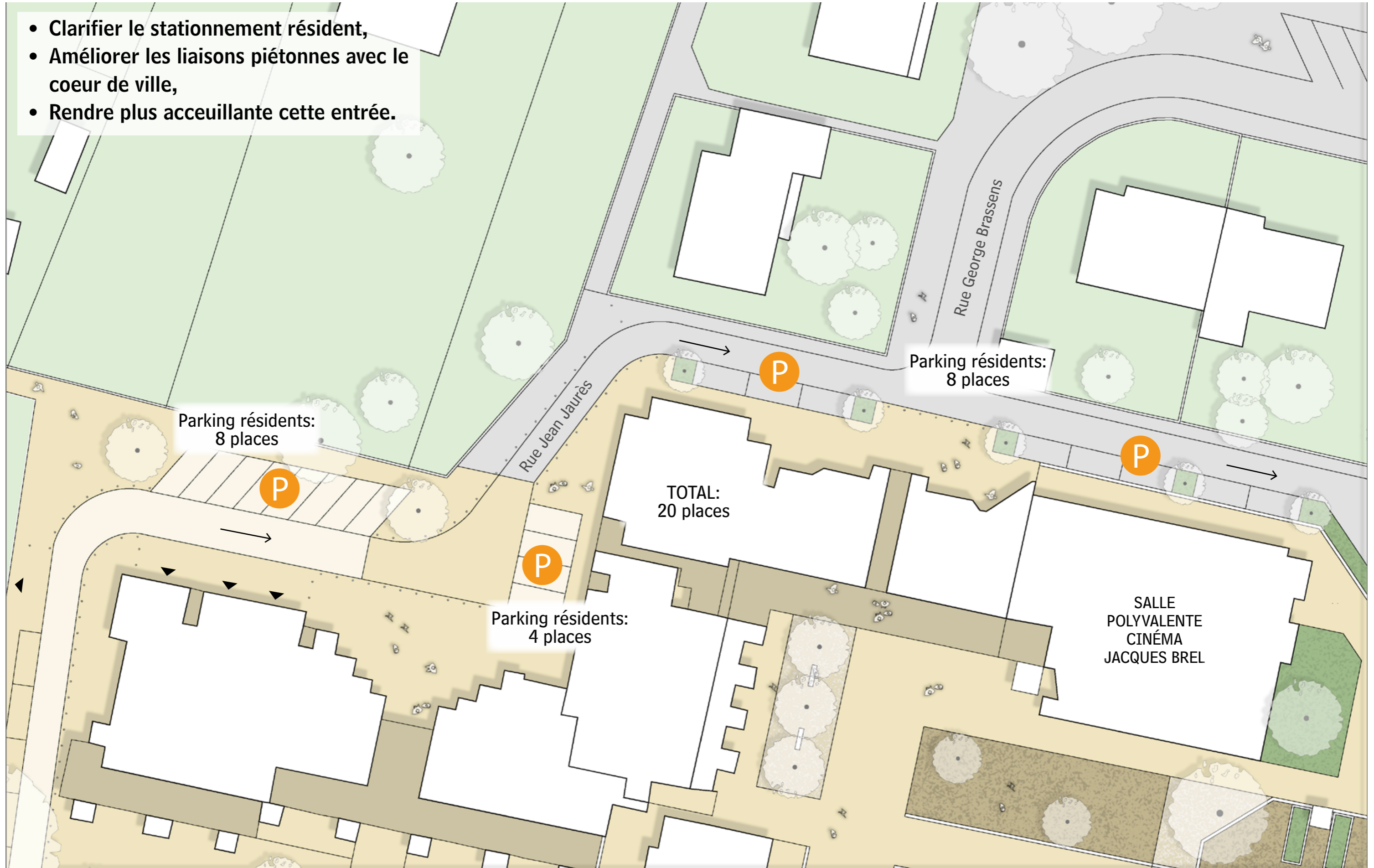
2.7 / PARKING JACQUES BREL



2/ RÉDÉFINIR LA PLACE DU PIÉTON ET DE LA VOITURE

2.8 / PARKING RUE JEAN JAURÈS - RÉSIDENTS

- Clarifier le stationnement résident,
- Améliorer les liaisons piétonnes avec le cœur de ville,
- Rendre plus accueillante cette entrée.



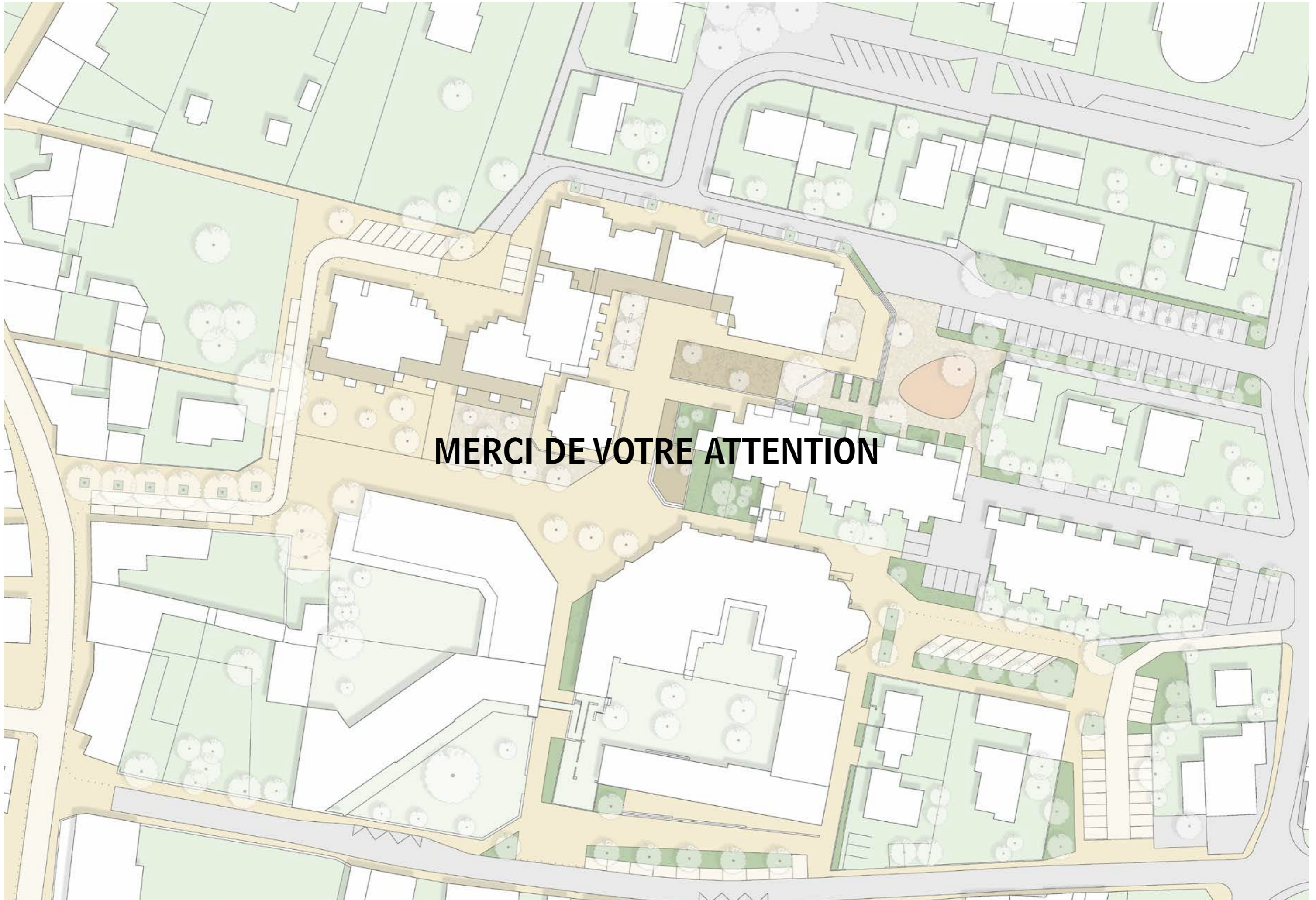
2/ RÉDÉFINIR LA PLACE DU PIÉTON ET DE LA VOITURE

2.9/ LE DÉPOSE MINUTE DES ÉCOLES

Requalification du parvis de la Mairie

- Un véritable espace piéton sécurisé et confortable pour les écoles et la Mairie,
- Une mise en valeur de la Mairie et une amélioration de l'accessibilité,
- Des plantations et arbres pour offrir des espaces ombragés.





MERCI DE VOTRE ATTENTION